



COMBIEN COÛTE UNE LÉSION PROFESSIONNELLE?

DS-014



PLUS QU'UN SIMPLE CALCUL!



Les lésions professionnelles sont coûteuses à plus d'un titre. Elles sont coûteuses pour les entreprises, mais aussi pour l'ensemble de la société. Les montants versés par la CSST - les débours - ne représentent qu'une partie des coûts totaux engendrés par les lésions professionnelles. Pour obtenir un portrait global de la situation, il faut estimer tout l'ensemble des coûts financiers et humains qui sont assumés par les travailleurs, les employeurs et la collectivité.

QUI ASSUME CES COÛTS? OUELOUES EXEMPLES DE COÛTS ASSUMÉS PAR :



LE TRAVAILLEUR

- Perte de salaire*
- Perte de la jouissance de la vie*
- * Net de l'indemnisation



L'EMPLOYEUR

- Recrutement et formation
- Frais médicaux et indemnités (par les cotisations à la CSST)



LA COLLECTIVITÉ

- Impôts non perçus sur le revenu
- · Les cotisations non versées à la RRQ

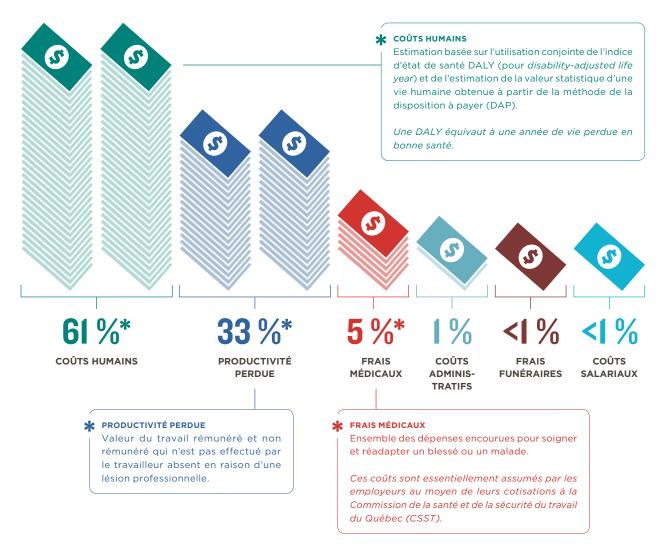
QU'EST-CE QU'UN DÉBOURS?

Ce sont les montants versés par la CSST, tels que les frais d'assistance médicale et de réadaptation ainsi que les indemnités de remplacement du revenu, de décès et pour dommages corporels occasionnés par une lésion professionnelle.

Toutes les données présentées dans ce document concernent les lésions acceptées survenues au Québec de 2005 à 2007 et les coûts sont en dollars de 2006. Les résultats détaillés sont présentés dans le rapport R-769 (Lebeau et coll.) de l'IRSST.

DE QUOI SONT COMPOSÉS LES COÛTS ?

Les frais médicaux, la productivité perdue et les coûts humains représentent 99 % des coûts engendrés par les lésions professionnelles acceptées survenues de 2005 à 2007 au Québec.



PLUS CONCRÈTEMENT...

COMBIEN COÛTE UNE LÉSION PROFESSIONNELLE?

Le calcul des coûts des lésions professionnelles s'effectue de façon individuelle. À chacune des lésions acceptées par la CSST est associé un coût.

Coûts générés par les lésions acceptées survenues au cours d'une année, Québec, 2005-2007

DÉCÈS	179	448 886 791 \$	2 507 747 \$
TOTAL	120 477	4 620 932 631 \$	38 355 \$
MALADIES PROFESSIONNELLES	5 177	833 582 429 \$	161 017 \$
ACCIDENTS	115 300	3 787 350 202 \$	32 848 \$
V		V	V
TYPE DE LÉSIONS	NOMBRE DE LÉSIONS	COÛTS TOTAUX PAR ANNÉE	COÛT MOYEN PAR LÉSION



Les lésions professionnelles d'une année occasionnent en moyenne des coûts de **4,6 milliards de dollars** au Québec, dont **2,8 milliards en coûts humains!**

Pour en savoir plus sur ces concepts et les méthodes de calcul utilisées, consultez le document *Méthodologie: Indicateurs des coûts des lésions professionnelles 2005-2007*, DS-012.



Le coût moyen par **accident** est de 32 848 \$.

161 017\$



Le coût moyen par **maladie professionnelle** est de 161 017 \$.

LES MULTIPLES VISAGES DES LÉSIONS

SIÈGE DE DE LÉSIONS

Le dos est le siège de lésions qui engendre le plus de coûts (672 M\$*)...

...mais c'est **l'oreille** qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé (152 433 \$).





GENRE D'ACCIDENT OU D'EXPOSITION

Les chutes au même niveau, glisser, trébucher sans tomber engendrent le plus de coûts (416 M\$*)...

...mais c'est **l'exposition au bruit** qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé (154 264 \$).





NATURE DES LÉSIONS

Ce sont **les entorses** et **les foulures** qui génèrent le plus de coûts (907 M\$*)...

...mais ce sont **les troubles de l'oreille** qui engendrent le coût moyen par lésion le plus élevé (153 618 \$).





AGENTS CAUSAUX

Les mouvements corporels ou la posture engendrent le plus de coûts (851 M\$*)...

...mais c'est **le bruit** qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé (154 395 \$).





* Note:

- Les montants représentent les coûts générés par les lésions acceptées survenues au cours d'une année.
- Les débours sont cumulés en moyenne sur trois ans, tandis que d'autres montants, tel le coût humain d'une incapacité permanente, sont cumulés sur la durée de vie estimée du travailleur.

ALORS, COMBIEN COÛTE UNE LÉSION ?



Toujours trop cher... tant pour le travailleur que l'employeur et la collectivité

Si l'on considère l'ensemble des coûts financiers et humains liés à une lésion, le dos se révèle le siège de lésions qui engendre le plus de coûts, soit 672 M\$ pour les lésions survenues au cours d'une année, mais c'est l'oreille qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé à 152 433 \$. Ce type de lésion n'entraîne que peu de versements d'indemnités du revenu par la CSST, car une victime de surdité peut généralement continuer à travailler. Ce sont plutôt les coûts humains, liés aux atteintes permanentes, qui expliquent ce coût moyen élevé.



Évaluer les coûts pour orienter la recherche

Déterminer quelles lésions sont les plus coûteuses permet non seulement d'obtenir un coût total ou moyen par lésion, mais aussi de prioriser et de planifier des interventions en prévention et en recherche, ou de confirmer l'importance d'une problématique.

Ainsi, le bruit ayant été identifié comme l'agent causal qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé, cela appuie la priorité mise à l'IRSST sur des projets de recherche visant à éliminer ou réduire les risques liés au bruit en milieu de travail. Pour en savoir plus sur ces projets de recherche de l'IRSST: www.irsst.qc.ca/intro-prevention-desrisques-mecaniques-et-physiques.html.



Pour y voir plus clair sur les coûts des lésions professionnelles, consultez le dossier sur le site statistiques.irsst.qc.ca



RÉFÉRENCES

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. *Statistiques annuelles 2009,* 2010, 156 pages.

Lebeau, M.; Duguay, P.; Boucher, A. *Les coûts des lésions professionnelles au Québec, 2005-2007,* Études et recherches / Rapport R-769, Montréal, IRSST, 2013, 66 pages.

Lebeau, M.; Duguay, P.; Boucher, A. «Costs of occupational injuries and diseases in Québec», *Journal of Safety Research*, 2014, vol. 50, pages 89-98.

Ministère des Transports du Québec. <u>Guide de l'analyse avantages-coûts des projets publics en transport; Partie 3 — Paramètres (valeurs de 2006)</u>, 2007, 13 pages.

À PROPOS DE L'IRSST

Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu pour l'expertise de son personnel et la qualité de ses travaux.

MISSION

Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. Assurer la diffusion des connaissances et jouer un rôle de référence scientifique et d'expert. Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSST est financé en majeure partie par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir en plus, consultez le site Web «Statistiques sur mesure»: statistiques.irsst.qc.ca

CRÉDITS

Auteurs: Martin Lebeau, Patrice Duguay **Coordination:** Charles Gagné, Linda Savoie

Révision linguistique et conception graphique: Samarkand

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales 2015

ISBN: 978-2-89631-793-6 (PDF)

ISSN: 2292-9444

IRSST — Direction des communications et de la valorisation de la recherche

505, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C2

Téléphone: 514 288-1551 **Télécopieur:** 514 288-7636 publications@irsst.qc.ca

www.irsst.qc.ca